

Feuille Dominicale

Dimanche 5 mars 2017

Parole de Dieu

Écoutons la voix du Seigneur

Évangile de **Mathieu 4,1-11**

Dès que Jésus est baptisé, une voix vient du ciel et dit : Celui-ci est mon Fils bien-aimé. Mais c'est quoi être Fils de Dieu, Serviteur du Seigneur envoyé pour délivrer Israël ? À maintes reprises les gens ont demandé à Jésus de démontrer qu'il était bien Fils de Dieu, ils l'ont provoqué pour voir s'il était bien le Messie qu'ils attendaient et imaginaient.

En voyant le divin comme un être qui ne serait pas soumis aux besoins et aux contraintes des hommes, on met le Fils de Dieu à l'épreuve de la faim : il est sommé de dire aux pierres de se changer en pains. Tentation d'utiliser le spirituel pour assouvir des besoins terrestres.

Pensant qu'il suffit d'un acte extraordinaire défiant les lois de la nature pour que le divin se démontre et s'imposer à tous, on met le Fils de Dieu à l'épreuve de la démonstration, en l'invitant à prendre à la lettre les Écritures et en forçant Dieu à intervenir : il est sommé de se jeter en bas du sommet du temple de Jérusalem, devant les foules. Tentation de mettre Dieu en

demeure de le sauver magiquement par un miracle.

Imaginant que le divin est synonyme de pouvoir sur toute la terre et de puissance à la manière de ce monde, on propose au Fils de Dieu de se soumettre aux forces du mal pour dominer la terre entière. Tentation d'être un libérateur politique s'imposant par la force.



Au travers de ces trois tentations, l'évangile nous résume toutes les épreuves auxquelles le Christ a été confronté, comme le peuple d'Israël l'avait été au désert. Mais Jésus lui a été vainqueur du diable, du diviseur qui cherchait à la séparer de Dieu et des hommes.

Le divin n'est pas dans la contrainte, il ne s'impose pas, il n'échappe pas aux conditions terrestres : assumant pleinement la réalité humaine, le Fils de Dieu attend tout de l'amour du Seigneur et il se donne aux autres dans le service et la liberté. Il peut alors recevoir des anges, les envoyés de Dieu, ce pain qu'il a renoncé à s'appropriier par lui-même.

Philippe Baudet

Vivons de tout ce qui sort de la bouche de Dieu !

Pour que la Parole de Dieu nous nourrisse, à nous

- de l'écouter : en lisant le texte plusieurs fois, en retenant une phrase que nous reste à l'esprit, en recopiant les réponses de Jésus
- de nous laisser interpeller : quelle est l'image que j'ai du Messie et qu'est-ce que j'attends de lui ? Mes demandes ressemblent-elles à celles de ceux qui le mettent à l'épreuve ? Qu'est-ce que j'ai à changer pour entrer dans l'esprit de Jésus et en baptisé vainqueur des tentations ?
- de prier cette parole : en répétant une phrase de l'évangile, ou en exprimant une demande de pardon à partir de ce que je retiens de ce texte, ou ...

Jésus, Fils de Dieu, toi qui as été éprouvé et qui es vainqueur de toute tentation, béni sois-tu et prends pitié de moi pécheur !

Carême

Campagne Pain Pour le Prochain PPP / Action de Carême AdC

La campagne de Carême de cette année traite de l'accaparement des terres des familles paysannes du Sud. Lors de ce premier dimanche seront distribués des calendriers de la campagne, ainsi que les traditionnelles pochettes permettant de récolter vos dons. Ces derniers serviront à soutenir un projet allant dans le sens de la campagne, projet que nous vous présenterons ultérieurement. Quant aux pochettes, elles seront ensuite récupérées le dimanche des Rameaux.

Le calendrier est constitué de méditations, réflexions et autres informations qui vous accompagneront tout au long de Carême.

Soupes de Carême

- **St. Pierre, Yverdon** : tous les vendredis

12h15 : prière à la chapelle 12h45 : soupe à la salle de caté

- **Grandson** : vendredis 17, 24, 31 mars et 7 avril, 12h, salle du Cloître.
- **Yvonand** : dimanche 12 mars, 12h30, salle de paroisse réformée.
- **Sainte-Croix** :
 - dimanche 5 mars, 17h30, salle de paroisse catholique
 - jeudis 16, 23 et 30 mars, 12h, salle Alexei Jaccard.



Chapelet

mercredi 8 mars, à 18h, à l'église de Grandson

Chemin de croix

vendredi 10 mars, à 18h, à l'église de Grandson

Carême dans la Ville - la retraite de Carême sur internet

Tous les jours, retrouvez des méditations et les offices du jour. Inscription gratuite : <http://careme.retraitedanslaville.org/>

Pour se réconcilier avec le sacrement de la réconciliation

La confession, un rite individuel et privé

2^{ème} enseignement

À partir du XIII^{ème} siècle, la confession devient individuelle et privée. Elle peut se donner plusieurs fois dans une vie. Le quatrième Concile du Latran (1215) fixe les règles de ce sacrement (toujours en vigueur). Il demande à tout chrétien de se confesser et de communier au moins une fois par an, pour Pâques. D'où l'expression "faire ses Pâques". Au XVI^{ème} siècle, Le Concile de Trente lutte contre la réforme protestante tout en défendant le sacrement et la confession individuelle.



De la confession au sacrement de réconciliation

En 1973, à la suite du Concile Vatican II, de nouvelles composantes au sacrement sont apportées. Pour célébrer la pénitence et la réconciliation, quatre rites sont reconnus :

- la réconciliation individuelle
- la célébration communautaire avec confession et absolution individuelles
- la célébration communautaire avec confession et absolution collectives
- les célébrations pénitentielles non sacramentelles.

Ce dernier rite, rappelons-le, est réservé en cas de grave nécessité. Par exemple, si une grande assemblée souhaite se confesser et que le nombre de confesseurs est insuffisant. Pour les fautes graves, le chrétien devra s'adresser ultérieurement à un prêtre. Enfin, la démarche de la célébration est également précisée : accueil mutuel, écoute de la Parole de Dieu, confession de l'amour de Dieu en même temps que le péché, accueil du pardon de Dieu pour en être les témoins.

Suite, à la prochaine FD

Vie de l'Unité pastorale

Préparation de la Semaine Sainte

Jeudi 16 mars à 20h à St-Pierre, salle St-François

Pour préparer ensemble les célébrations du Jeudi Saint, Vendredi Saint, Veillée pascale et Jour de Pâques. *Bienvenue à toute personne intéressée !*

Rassemblement de Catéchèse

mars 2017

- **Yverdon le samedi 18 mars de 9h30 à 12h30**
St-Pierre, Rue Maison-Rouge 14, Yverdon-les-Bains *ou*
- **Baulmes le dimanche 19 mars de 16h à 19h**
Salle communale, Rue du Stand 2, 1446 Baulmes

Plus d'infos : Sylvie Walter, 078/765.84.14, sylvie.walter@cath-vd.ch

Saint-Pierre

Célébration orthodoxe de l'Eglise patriarcale d'Ethiopie

samedi 11 mars, début de la liturgie à 7h

Sainte-Croix

Prière Taizé  Taizé *dimanche 5 mars à 17h suivie d'une soupe*

Baulmes

Assemblée générale de la communauté catholique

jeudi 9 mars à 20h, Hôtel de Ville de Baulmes, salle des sociétés

Informations

Reconnaissance des communautés religieuses : état de la situation

Conférence de Mme Béatrice Métraux, conseillère d'Etat

mardi 28 mars à 20h, Maison des Associations Rive gauche à Yverdon (Quai de la Thièle 3)

De nombreuses questions se posent aujourd'hui sur la reconnaissance de nouvelles communautés religieuses par l'Etat. Certains milieux ont demandé par voie d'initiative de restreindre ou de cadrer cette reconnaissance future.

Pour aborder cette thématique d'actualité, la FEDEC-VD invite Madame la conseillère d'Etat Béatrice Métraux, en charge des relations Eglises-Etat, pour apporter, au cours de trois conférences, des éléments de réponse aux questions suivantes :

- ✓ *Quels sont les critères actuels pour encadrer les communautés religieuses qui demandent une reconnaissance officielle ?*
- ✓ *Quel impact cette reconnaissance aurait-elle sur la subvention accordée aux Eglises reconnues ?*
- ✓ *Les liens Eglises - Etat risquent-ils d'être remis en cause ?*

Autres dates : Villeneuve lundi 6 mars, 20h ; Morges : lundi 20 mars, 20h.

Ces trois conférences seront suivies d'un débat et d'un verre de l'amitié.



Quêtes

- **Dimanches 5 et 12 mars :** Pour la paroisse




La Feuille Dominicale : http://www.cath-vd.ch/cvd_parish/up-chasseron-lac/

Site internet de l'Unité pastorale : http://www.cath-vd.ch/cvd_parish/up-chasseron-lac/

Secrétariat de l'Unité Pastorale « Chasseron-Lac »

Rue Maison-Rouge 14, mardi-vendredi : 8h45-11h30 et vendredi AM 14h00-16h00

 024 424.20.50

 024 424 20 59 secretariat@catholique-yverdon.ch